

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Collégiens, lycéens, étudiants, vous souhaitez réaliser une partie de vos études au-delà des frontières, de nombreux dispositifs, bourses et passerelles existent.

Étudier avant le bac

Section internationale au collège

<https://www.education.gouv.fr/les-sections-internationales-au-college-5135>

Sections européennes ou internationales au Lycée

Plus d'information

<http://eduscol.education.fr/cid46517/sections-europeennes-ou-de-langues-orientales-selo.html>

Liste des établissements de l'Académie qui ont une section européenne et internationale

http://www.education.gouv.fr/cid23092/les-sections-internationales-au-lycee.html#Ou_trouver%20les%20sections%20internationales%20au%20lycee%20par%20la_langue%20vivante%20et%20par%20academie

Organismes de séjours linguistiques

Des organismes de séjours linguistiques proposent aux 15-18 ans de suivre une année scolaire dans un lycée à l'étranger. Ces derniers sont accueillis dans une famille et suivent la scolarité du pays.

Plus d'information

bac européen : <http://www.eurisc.org/>

bac binational : <http://eduscol.education.fr/cid51137/presentation.html>

Comment choisir un séjour linguistique – CRI-BIJ

Les programmes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

L'OFAJ propose deux programmes d'échanges individuels, fondés sur l'accueil réciproque d'un élève par un correspondant et sa famille, ainsi que par l'établissement scolaire du pays partenaire.

Plus d'information

<https://www.ofaj.org/> - Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Étudier après le bac

Partir à titre individuel

Si vous souhaitez poursuivre vos études à l'étranger sans lien de rattachement à un établissement français, vous devrez effectuer seul toutes vos démarches : trouver un établissement et vous y inscrire, vous informer sur la reconnaissance des diplômes, trouver un hébergement,...

Si vous partez après le bac, deux options s'offrent à vous : soit vous réalisez l'ensemble de votre cursus universitaire à l'étranger, et alors vous obtenez un diplôme étranger, soit vous n'y faites qu'une partie et revenez terminer votre formation en France.

Le moment le plus approprié pour partir à l'étranger se situe après un second cycle d'études

universitaires, Bac +3. Il existe à ce niveau davantage de correspondance entre les formations françaises et étrangères.

Trouver les adresses des établissements :

<https://www.centre-info.fr/site-europe-international-formation/union-europeenne-et-formation/reseaux/reseau-eurydice>

- Réseau Eurydice d'information sur les systèmes éducatifs en Europe
www.euroguidance-france.org - Réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité - Information sur les études en Europe

Partir dans le cadre de programmes

Durant votre parcours d'études, vous pouvez passer quelques mois dans un établissement partenaire à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges. Cette solution est la plus pratique, car vous restez rattaché à un établissement français.

- ERASMUS+

Pour les étudiants inscrits au moins en 2e année d'études supérieures, les lycéens et étudiants des filières professionnelles et technologiques ainsi que les apprentis et les jeunes volontaires. Ce programme permet d'effectuer un séjour d'études de 3 mois à 1 an dans les pays participant au programme.

Plus d'information :

<https://agence.erasmusplus.fr/>

- Programmes bilatéraux et filières internationales

Ces programmes bilatéraux, trilatéraux ou multilatéraux sont fondés sur la reconnaissance de périodes d'études passées à l'étranger et sur la préparation de doubles diplômes.

Plus d'information :

Service des relations internationales de l'Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr/content/international>

- OFAJ Office Franco Allemand pour la Jeunesse

L'OFAJ propose deux types de mobilité : séminaires disciplinaires de groupes organisés sous forme de stages pratiques ou séjours de recherche dans le pays voisin.

Plus d'information :

<https://www.ofaj.org/programmes-formations.html>

- Office allemand d'échanges universitaires – DAAD

Le DAAD fournit le plus important programme de bourses en Allemagne. La plupart sont destinées à des étudiants diplômés.

Plus d'information :

<http://paris.daad.de/daad.html>

- British Council

Il existe de nombreux programmes pour faire des études au Royaume Uni. Ces programmes de financement et d'échanges s'adressent aux élèves du primaire au 3ème cycle universitaire et aux professionnels.

Plus d'information :

<https://www.britishcouncil.fr/>

- Echanges franco-américains

La Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels : elle offre différentes bourses à des étudiants, de jeunes professionnels et des chercheurs français et américains.

Plus d'information

<http://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires>

- Programme d'échanges étudiants de la CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec)

Ce dispositif permet à des étudiants inscrits en France de poursuivre une partie de leurs études dans un établissement universitaire au Québec.

Plus d'information :

<https://www.etudionsaletranger.fr/etudier-a-l-etranger/le-crepuq-programme-de-mobilite-des-etudiants-vers-le-quebec>

- Agence Universitaire de la Francophonie – AUF

Des bourses permettent aux étudiants de suivre une partie de leur cursus au niveau du master dans une institution membre de l'AUF. La durée du séjour est au maximum de 6 mois.

Plus d'information

<https://www.auf.org/>

Aides et bourses

Étudier dans les pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires de l'Union Européenne, désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France.

Plus d'information :

<http://www.cnous.fr/bourses/>

Les aides à la mobilité internationale

Les étudiants boursiers sur critères sociaux, ou bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle, préparant un diplôme national dans certains établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.C.S.C.P.) peuvent recevoir une aide à la mobilité internationale. La mensualité s'élève à 400 euros.

Plus d'information

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53752/les-aides-a-la-mobilite-internationale.html>

Conseil Méditerranéen de la Jeunesse

<https://cpmr-intermed.org/fr/mediterranean-youth-council/> bourses de mobilité et d'excellence destinées aux étudiants de niveaux master ou doctorat, 16 pays partenaires (Albanie, Bosnie Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Malte, Monténégro, Slovénie, Tunisie et Turquie)

BOURSES FULLBRIGHT

<http://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires> soutient les projets d'étude et de recherche des étudiants, doctorants et chercheurs français. Elle offre chaque année une centaine de bourses à des candidats qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis.

Erasmus + Mobilité enseignement supérieur

Les étudiants peuvent obtenir une bourse pour effectuer une période d'études dans un autre

établissement européen, à partir de la deuxième année d'études pour une durée comprise entre 3 et 12 mois.

Plus d'information :

<https://agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/mobilite-de-lenseignement-superieur-etudiant/>

Aide des collectivités territoriales

La Région Lorraine propose une « Aide à la mobilité étudiante à l'étranger » pour tous les étudiants de niveau Bac +2 et au-delà dans un établissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Lorraine.

Plus d'information :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/>

Bourses scolaires à l'étranger

Plus d'information

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparer-son-expatriation/scolarite-en-francais/article/bourses-scolaires-14675>

Reconnaissance des diplômes

Reconnaissance auprès de NARIC et les ECTS (Système européen de Transfert et d'Accumulation de crédits)

La réforme LMD (Licence Master Doctorat) et le système européen d'Unités Capitalisables (ECTS) contribuent à l'harmonisation et à la reconnaissance des diplômes européens. Les centres d'information sur la reconnaissance des diplômes (Naric) vous informent et vous fournissent une attestation utile pour faire reconnaître vos diplômes.

Plus d'information

Le centre Enic-Naric France : <http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

Le centre Naric du pays choisit <http://www.enic-naric.net/>

Le Portfolio Europass-Mobilité

L'Europass est un dispositif destiné à faciliter la mobilité européenne en rendant plus lisible pour les employeurs, les parcours européens de compétences et de qualifications.

Plus d'information :

<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/european-skills-passport/europass-mobility>

Sources

<http://www.univ-lorraine.fr/content/international>

<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>